

**AFFECTATION DES ENSEIGNANTS  
INFORMATIONS 2018-2019  
ÉCOLES PRIMAIRES**

**Mise à jour : 7 mai 2018**

INFORMATION	ÉCOLE	PAGE
Activité physique – titulaires préscolaire – 6 <sup>e</sup> année	Saint-Joachim	4
Art dramatique – 3 <sup>e</sup> cycle	Inst. de Charlemagne	5
Art dramatique – enseignement auprès des élèves du 1 <sup>er</sup> cycle régulier et des élèves DAP (élèves en difficulté d'apprentissage)	Inst. Louis-Joseph-Huot	6
Classe AVAN « Apportez votre appareil numérique » - 4 <sup>e</sup> année	La Mennais	7
Coenseignement et <i>looping</i> au 3 <sup>e</sup> cycle	Esther-Blondin	8
Développement de la motricité par le jeu-préscolaire, 24 minutes	du Boisé	9
École à vocation musicale	du Geai-Bleu	10
École régulière et classes régionales TC	Émile-Nelligan Jean-De La Fontaine	11
École sans craie et sans déchet	de la Seigneurie	12
Éducation physique – enseignement auprès des élèves des classes régulières et des élèves DAP (élèves en difficulté d'apprentissage)	Inst. Louis-Joseph-Huot	13
Enseignant itinérant de soutien en surdité		14
Enseignement auprès des élèves à risque d'apprentissage – école régulière et classes régionales (DAP)	Inst. Louis-Joseph-Huot	15
Enseignement de l'éducation physique, de la musique et de l'anglais auprès des élèves présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère (DIM), et des élèves présentant des troubles envahissants du développement (TED) fréquentant une classe régionale	de la Sablière (DIM, TED-DIM et TED) de la Paix (TED, TED-DIM) des Pionniers (DIM) Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube (TED) l'Arc-en-Ciel (TED) Le Castelet (TED)	16
Enseignement de l'éducation physique, de la musique, de l'anglais et des arts plastiques auprès des élèves présentant un trouble relatif à la psychopathologie (TRP) fréquentant une classe régionale	des Hauts-Bois Saint-Guillaume	17
Enseignement de l'éducation physique, de la musique, de l'art dramatique et de l'anglais auprès des élèves présentant des difficultés langagières (DL) fréquentant une classe régionale	des Pionniers du Soleil-Levant du Vieux-Chêne Louis-Fréchette Pie-XII	18

INFORMATION	ÉCOLE	PAGE
Enseignement de la guitare – 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Au Point-du-Jour Aux 4 Vents (Mascouche) aux-Quatre-Vents (St-Sulpice) de la Sablière du Moulin Émile-Nelligan Entramis Esther-Blondin Inst. Louis-Joseph-Huot Longpré Saint-Louis (Terrebonne)	19
Enseignement de la lecture à l'aide de la littérature jeunesse	la Tourterelle	20
Enseignement de la littératie au préscolaire	Louis-Joseph-Huot Saint-Louis (Terrebonne)	21
Enseignement de la musique	au Point-du-Jour de la Seigneurie de l'Étincelle Jean-Duceppe la Tourterelle le Bourg-Neuf Le Rucher Louis-Laberge	22
Enseignement en éducation physique et à la santé	Inst. Jean-De La Fontaine	23
<i>Looping</i> 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	Saint-Louis (L'Assomption)	24
<i>Looping</i> 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	de l'Orée-des-Bois	25
<i>Looping</i> pour tous les postes au primaire (1 <sup>er</sup> cycle)	Mgr-Mongeau	26
Maternelle pour les élèves de 4 ans	Saint-Louis (Terrebonne)	27
Pédagogie alternative	Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube	28
Pédagogie alternative	Léopold-Gravel	29
Plein air en éducation physique	Gareau	30
Programme d'enrichissement en anglais, du préscolaire à la 6 <sup>e</sup> année et école SCP (soutien au comportement positif)	de la Paix	31
Programme d'enrichissement en Robotique – 6 <sup>e</sup> année	le Bourg-Neuf	32
Programme d'enseignement de l'éducation physique – cirque à l'école	de la Source	33

INFORMATION	ÉCOLE	PAGE
Programme intensif d'enseignement en éducation physique (PIEP) – Spécialiste en éducation physique	Léopold-Gravel	34
Programme intensif d'enseignement en éducation physique (PIEP) – Titulaire 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	Léopold-Gravel	35
Projet art dramatique et multimédia – 6 <sup>e</sup> année	au Point-du-Jour	36
Projet d'activités physiques (PAP) – 6 <sup>e</sup> année, tous les groupes	de la Seigneurie	37
Projet d'activités sportives (PAS) – 6 <sup>e</sup> année, groupes réguliers	de la Seigneurie	38
Projet d'activités sportives (PAS) : Motricité au préscolaire et vélo au primaire	de l'Orée-des-Bois	39
Projet d'enrichissement (Informatique, scientifique, sports) - 6 <sup>e</sup> année	l'Arc-en-ciel	40
Projet d'enrichissement du programme d'anglais langue seconde (PEPALS) – 6 <sup>e</sup> année	Entramis Jean-Duceppe la Tourterelle Le Rucher Valmont-sur-Parc	41
Projet d'enrichissement du programme d'anglais langue seconde (PEPALS) – 6 <sup>e</sup> année	Bernard-Corbin	42
Projet d'enrichissement du programme d'anglais langue seconde (PEPALS) - Programme d'anglais intensif	l'Arc-en-ciel le Bourg-Neuf	43
Projet d'enrichissement du programme d'anglais langue seconde (PEPALS) - Projet TIC (Technologies de l'information et communications) - enseignants spécialistes	Le Rucher	44
Projet régional s'adressant à des élèves athlètes du 3 <sup>e</sup> cycle	la Tourterelle Léopold-Gravel	45
Projet soutien aux comportements positifs SCP et projet « Ça bouge »	de l'Aubier	46
Projets sports, arts et multimédia – 6 <sup>e</sup> année	au Point-du-Jour Jean-Duceppe	47
Spécialiste en éducation physique et à la santé – sports et plein air	La Mennais	48
Titulaire en 6 <sup>e</sup> année - options anglais-art dramatique / anglais-arts et communication / sport et plein air / sciences	La Mennais	49

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

ACTIVITÉ PHYSIQUE - TITULAIRES PRÉSCOLAIRE À LA 6<sup>e</sup> ANNÉE -

ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Le projet éducatif de l'école Saint-Joachim prévoit pour tous les élèves une période supplémentaire d'activités physiques par semaine.

L'enseignant titulaire doit aménager son temps de travail de façon telle à réaliser l'objet du projet éducatif, soit en réalisant une présence en gymnase avec son groupe, soit en échange de matière avec un autre titulaire.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### ART DRAMATIQUE – ÉLÈVES DU 3<sup>e</sup> CYCLE

#### ÉCOLE INSTITUTIONNELLE DE CHARLEMAGNE

L'école institutionnelle de Charlemagne souhaite offrir un programme en art dramatique aux élèves du 3e cycle.

Dans le but de faire rayonner l'art dramatique dans la communauté, le souhait de l'équipe-école est que l'enseignant participe à la LIA avec les élèves du 3e cycle.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## **AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019**

### **INFORMATIONS**

**ART DRAMATIQUE – ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES  
DU 1<sup>er</sup> CYCLE RÉGULIER ET DES ÉLÈVES DAP  
(élèves en difficulté d'apprentissage)**

**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE LOUIS-JOSEPH-HUOT**

L'école Louis-Joseph-Huot offre un programme en art dramatique en continuité aux élèves des classes régulières et aux élèves en difficulté d'apprentissage.

Les élèves peuvent présenter différents troubles associés notamment, la dyslexie, le syndrome d'Asperger, le syndrome Gilles de la Tourette, le déficit d'attention avec ou sans hyperactivité ou suractivité associée, de la dyspraxie, des troubles de langage, des troubles de comportement, une déficience légère, etc.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### CLASSE AVAN

« Apportez votre appareil numérique » - 4<sup>e</sup> ANNÉE

#### ÉCOLE LA MENNAIS

L'école La Mennais compte deux classes AVAN « Apportez votre appareil numérique » en 4<sup>e</sup> année.

Les titulaires de ces classes permettent aux élèves d'apporter leur appareil numérique personnel pour réaliser leurs apprentissages disciplinaires et développer leurs compétences TIC au quotidien.

Le titulaire de ces classes AVAN doit donc être à l'aise avec les ressources numériques et les outils technologiques (tablettes Apple/Android et ordinateurs), car ils sont intégrés à la gestion de classe quotidiennement. La planification des activités pédagogiques doit donc être pensée pour favoriser le développement des compétences disciplinaires tout en tirant profit du potentiel des technologies de l'information et de la communication.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### COENSEIGNEMENT ET LOOPING AU 3<sup>e</sup> CYCLE

#### ÉCOLE ESTHER-BLONDIN

Le *looping* se définit comme l'accompagnement des élèves au niveau suivant par un même enseignant. Le coenseignement implique toute situation d'enseignement où deux personnes ou plus sont chargées de préparer, de dispenser, de gérer ou d'évaluer les compétences. À l'école Esther-Blondin, nous sommes dans un processus d'implantation au 3<sup>e</sup> cycle, de ces deux modèles.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### DÉVELOPPEMENT DE LA MOTRICITÉ PAR LE JEU-PRÉSCOLAIRE – 24 MINUTES

#### ÉCOLE DU BOISÉ

Il y aura un 24 minutes/semaine (de plus) qui sera attribuée, dans la tâche en éducation physique (nouveau poste) afin de travailler la motricité par le jeu, lors d'un cours supplémentaire éducation physique pour les élèves du préscolaire.

Les enseignantes participeront au projet qui est développement.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### ÉCOLE À VOCATION MUSICALE

#### ÉCOLE DU GEAI-BLEU

L'école du Geai-Bleu est une école primaire à vocation musicale. Elle offre une concentration musicale à plus de 100 élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Durant l'année scolaire, tous les enseignants sont appelés à planifier des activités musicales dans leur enseignement.

À la fin de l'année, tous les enseignants contribuent à la préparation et à la réalisation de prestations musicales et scéniques d'envergure.

L'implication de tous est sollicitée pour toutes les activités en lien avec des spectacles de l'école, autant en cours d'année qu'à la fin de l'année.

Les enseignants en musique doivent bâtir le programme d'enseignement gradué.

Ils doivent faire la promotion de la musique dans l'école et dans la communauté.

Ils doivent organiser deux spectacles de fin d'année en plus de planifier différentes activités musicales. Une journée « portes ouvertes » et des rencontres de parents pour les élèves concernés font partie des attentes pour la concentration musicale.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

ÉCOLE RÉGULIÈRE ET DE CLASSES RÉGIONALES TC  
(trouble de comportement)

ÉCOLES ÉMILE-NELLIGAN ET INST. JEAN-DE LA FONTAINE

Les enseignants de 3e à la 6e année du secteur régulier qui viennent enseigner aux écoles Émile-Nelligan et institutionnelle Jean-De La Fontaine sont parfois appelés à travailler avec l'équipe TC afin de permettre l'intégration d'un élève TC en classe régulière.

À l'école Émile-Nelligan, les enseignants d'éducation physique, anglais et musique accueilleront chacun des groupes des classes régulières et des groupes en trouble du comportement.

À l'école institutionnelle Jean-De La Fontaine, les enseignants d'éducation physique, d'anglais, d'art dramatique et d'arts plastiques accueilleront chacun des groupes des classes régulières et des groupes d'élèves en trouble du comportement et Répit.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

ÉCOLE SANS CRAIE ET SANS DÉCHET

ÉCOLE DE LA SEIGNEURIE

Pour enseigner à l'école de la Seigneurie, l'enseignant doit adhérer aux orientations du projet éducatif de l'école. Cette école se distingue d'abord par une intégration quotidienne des « TIC ».

En effet, chaque classe est dotée d'un tableau numérique interactif et de matériel pédagogique numérique.

De plus, une partie du toit de l'école est végétalisée. Il est attendu que les membres de l'équipe-école ainsi que les élèves s'impliquent dans des projets concrets, tels que la récupération au sens large, le compostage, la plantation sur le terrain et la végétalisation du toit.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019 INFORMATIONS

### ÉDUCATION PHYSIQUE – ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES DES CLASSES RÉGULIÈRES ET DES ÉLÈVES DAP (élèves en difficulté d'apprentissage)

#### ÉCOLE INSTITUTIONNELLE LOUIS-JOSEPH-HUOT

L'école Louis-Joseph-Huot offre un programme en éducation physique aux élèves des classes régulières et aux élèves en difficulté d'apprentissage.

Selon l'horaire, il arrive que deux enseignants en éducation physique soient jumelés pour partager le gymnase.

Les élèves peuvent présenter différents troubles associés notamment la dyslexie, le syndrome d'Asperger, le syndrome Gilles de la Tourette, le déficit d'attention avec ou sans hyperactivité ou suractivité associée, de la dyspraxie, des troubles de langage, des troubles de comportement, une déficience légère, etc.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### ENSEIGNANT ITINÉRANT DE SOUTIEN EN SURDITÉ AU PRIMAIRE

Plusieurs élèves ayant une surdité nécessitent un soutien pédagogique personnalisé à leur handicap. En lien direct avec le titulaire, l'enseignant itinérant s'assurera, par son soutien direct ou indirect que l'élève peut récupérer ou clarifier certaines notions pédagogiques qu'il n'aurait pu assimiler.

L'enseignant possède une bonne connaissance de ce handicap. L'enseignant devra sensibiliser tout enseignant, intervenant et groupe-classe à la surdité (capacités, besoins, stratégies et conditions gagnantes pour la réussite scolaire de l'élève).

L'enseignant s'assure du bon fonctionnement des appareils MF des élèves et de son utilisation. L'enseignant doit également avoir des connaissances sur les autres aides de suppléance à l'audition (prothèse auditive, implant cochléaire, etc.).

L'enseignant peut participer à différentes rencontres cliniques et/ou au plan d'intervention à titre de personne-ressource.

L'enseignant devra se déplacer d'une école à l'autre afin d'assurer le suivi auprès des élèves (besoin d'une voiture).

Une connaissance de base de la langue des signes québécoise serait un atout.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## **AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019**

### **INFORMATIONS**

**ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES À RISQUE D'APPRENTISSAGE AU PRIMAIRE  
ÉCOLE RÉGULIÈRE ET CLASSES RÉGIONALES (DAP)**

**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE LOUIS-JOSEPH-HUOT**

Les élèves qui fréquentent une classe régionale au primaire ont besoin d'interventions adaptées en raison des retards d'apprentissage ou des troubles spécifiques qui les caractérisent.

Les élèves de ces écoles peuvent présenter, dans plusieurs cas, différents troubles associés tels que la dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, syndrome d'Asperger, Gilles de la Tourette, déficit d'attention avec ou sans hyperactivité ou suractivité associée, de la dyspraxie, des troubles du langage, des troubles du comportement, une déficience intellectuelle légère, etc.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## **AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019**

### **INFORMATIONS**

**ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE LA MUSIQUE AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE MOYENNE À SÉVÈRE (DIM ET TED-DIM), FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE AU PRIMAIRE**

**ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE LA MUSIQUE ET DE L'ANGLAIS AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED) (ou TSA), FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE AU PRIMAIRE**

**ÉCOLES DE LA SABLÈRE (DIM, TED-DIM et TED), DE LA PAIX (TED, TED-DIM), DES PIONNIERS (DIM), HENRI-BOURASSA ET SOLEIL-DE-L'AUBE (TED), L'ARC-EN-CIEL (TED) ET LE CASTELET (TED)**

L'enseignement des spécialités (éducation physique, musique et anglais s'il y a lieu) auprès des groupes d'élèves multiniveau et multiâge DIM, TED-DIM et TED (ou TSA) exige une planification qui tienne compte du handicap et des particularités de chaque élève.

Les enseignants spécialistes en anglais, en musique et en éducation physique pourront être appelés à gérer des élèves en situation de crise.

Ces élèves sont susceptibles de présenter différents troubles associés notamment à la trisomie, à l'autisme, au syndrome Cornelia de Lange, au syndrome Prader-Willi, à l'audimutité, au syndrome Gilles de la Tourette, troubles envahissants du développement (trouble autistique, syndrome de Rett, trouble désintégratif de l'enfance, syndrome d'Asperger, trouble du développement non spécifié).

De plus, ces élèves présentent fréquemment des problèmes de santé associés à l'épilepsie et aux maladies cardiovasculaires.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



## **AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019**

### **INFORMATIONS**

**ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE LA MUSIQUE, DE L'ANGLAIS ET  
DES ARTS PLASTIQUES AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT  
UN TROUBLE RELATIF À LA PSYCHOPATHOLOGIE (TRP),  
FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE AU PRIMAIRE**

**ÉCOLES DES HAUTS-BOIS ET SAINT-GUILLAUME**

L'enseignement des spécialités (éducation physique, musique, anglais et arts plastiques) auprès des groupes d'élèves TRP exige une planification qui tienne compte du handicap et des particularités de chaque élève. Des adaptations pédagogiques sont à prévoir afin de respecter le rythme d'apprentissage de chacun.

Cette clientèle est regroupée en petites unités de 7 élèves au maximum au primaire (8 au secondaire). Le technicien en éducation spécialisée accompagne le groupe lors des périodes spécialistes.

Les enseignants spécialistes pourront être appelés à gérer des élèves en situation de crise.

Ces élèves sont susceptibles de présenter différents troubles associés notamment, au syndrome Gilles de la Tourette, troubles du spectre de l'autisme, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, anxiété généralisée, trouble de l'humeur (dépression, bipolarité) et de la personnalité. Manifestations comportementales avec provocation et opposition, trouble de l'attachement, trouble neurodéveloppemental complexe.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

**ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE LA MUSIQUE, DE L'ART DRAMATIQUE ET DE L'ANGLAIS AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS LANGAGIÈRES (DL) FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE AU PRIMAIRE**

**ÉCOLES DES PIONNIERS, DU SOLEIL-LEVANT, DU VIEUX-CHÊNE, LOUIS-FRÉCHETTE ET PIE-XII**

Dans le cadre de l'organisation des services destinés aux élèves HDAA de notre commission scolaire, les écoles Des Pionniers, du Soleil-Levant, du Vieux-Chêne, Louis-Fréchette et Pie-XII offrent des services à des élèves handicapés d'une déficience langagière. Cette clientèle présente donc des difficultés marquées avec le langage expressif et réceptif. Un pourcentage important d'élèves présente également des difficultés motrices, des difficultés d'adaptation, un TDA/H ou un potentiel intellectuel réduit.

Cette clientèle bénéficie de services éducatifs au sein de regroupement à effectifs réduits (7 à 10 élèves par classe). Du matériel éducatif adapté (pictogrammes, horloge visuelle, horaire et démarches imagées...) est nécessaire auprès de cette clientèle afin de supporter la compréhension des consignes verbales.

L'enseignement requiert un grand souci d'adaptation pédagogique au rythme d'apprentissage des individus. La gestion de classe doit être également au cœur des préoccupations de l'enseignant.

Les projets éducatifs respectifs des cinq écoles mettent en évidence la valeur du concept de « différence » dans l'encadrement pédagogique et la vie scolaire des milieux. Les spécialistes travaillent en collaboration, en intégrant des élèves des classes en déficience langagière aux élèves des classes régulières. Les écoles privilégient l'application des programmes pour la gestion des habiletés sociales : « Vers le Pacifique », « MILMO » et « Fluppy ».

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019 INFORMATIONS

### ENSEIGNEMENT DE LA GUITARE POUR LES ÉLÈVES DE 5<sup>e</sup> ET 6<sup>e</sup> ANNÉE

**ÉCOLES AU POINT-DU-JOUR, AUX 4 VENTS (Mascouche), AUX-QUATRE-VENTS (Saint-Sulpice),  
DE LA SABLÈRE, DU MOULIN, ÉMILE-NELLIGAN, ENTRAMIS, ESTHER-BLONDIN,  
INST. LOUIS-JOSEPH-HUOT, LONGPRÉ ET SAINT-LOUIS (Terrebonne)**

Ces écoles offrent un projet en musique pour tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. L'enseignement de la musique est axé sur l'apprentissage d'un instrument : la guitare.

Il serait souhaitable que les personnes intéressées aient amorcé une formation pour l'enseignement de cet instrument.

L'enseignant de musique qui sera affecté à l'école aux-Quatre-Vents de St-Sulpice (025) devra être en mesure d'enseigner la guitare aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

À l'école Esther-Blondin, tous les élèves du 3<sup>e</sup> cycle font l'apprentissage de la guitare en suivi à l'apprentissage de la flûte au 2<sup>e</sup> cycle. Il serait souhaitable que les personnes intéressées aient amorcé une formation pour l'enseignement de cet instrument.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE À L'AIDE DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

ÉCOLE LA TOURTERELLE

De la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, l'enseignement de la lecture se fait entièrement à partir de la littérature jeunesse.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATIE AU PRÉSCOLAIRE

ÉCOLE SAINT-LOUIS (Terrebonne)

ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-HUOT

Conformément à la convention de gestion de l'école Saint-Louis, la planification de l'enseignement au préscolaire est principalement basé sur la littératie.

À l'école Louis-Joseph-Huot, les enseignants du préscolaire doivent s'impliquer au niveau de la communauté d'apprentissages professionnels (CAP) en littératie.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

**ÉCOLES AU POINT-DU-JOUR, DE LA SEIGNEURIE, DE L'ÉTINCELLE, JEAN-DUCEPPE, LA TOURTERELLE, LE BOURG-NEUF, LE RUCHER ET LOUIS-LABERGE**

**Aux écoles au Point-du-Jour, le Bourg-Neuf et Le Rucher**, tous les élèves du 3<sup>e</sup> cycle font l'apprentissage de la guitare en suivi à l'apprentissage de la flûte au 2<sup>e</sup> cycle.

**À l'école de la Seigneurie**, nous privilégions l'enseignement d'instruments variés à l'intérieur d'un répertoire de musique populaire. Les instruments qui sont mis à la disposition des élèves sont les suivants :

- Saxophone
- Trombone
- Clarinette
- Piano
- Batterie
- Guitare
- Guitare basse
- Xylophone
- Métallophone

et autres instruments de percussion.

**L'école de l'Étincelle** offre un projet en musique pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> année. L'enseignement de la musique est axé sur l'apprentissage d'un instrument : la guitare.

**À l'école Jean-Duceppe**, tous les élèves de 6<sup>e</sup> année font l'apprentissage de la guitare en suivi à l'apprentissage de la flûte en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

**L'école la Tourterelle** offre un projet en musique pour tous les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. L'enseignement de la musique est axé sur l'apprentissage d'un instrument : la guitare.

**L'école Louis-Laberge** offrira un projet en musique pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. L'enseignement de la guitare viendra faire suite à l'enseignement de la flûte au 2<sup>e</sup> cycle.

**Dans tous les cas, il serait souhaitable que les personnes intéressées aient amorcé une formation pour l'enseignement de ces instruments.**

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE JEAN-DE LA FONTAINE

L'éducation physique à l'école institutionnelle Jean-De La Fontaine mise sur des projets sportifs de plein air de masse, tels que l'initiation au duathlon et à la course à pied pour tous les élèves de l'école.

De plus, le spécialiste doit manifester de l'intérêt pour le basketball parascolaire pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

*LOOPING 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycle*

**ÉCOLE SAINT-LOUIS (L'ASSOMPTION)**

Le *looping* (ou l'organisation pédagogique pluriannuelle) se définit comme l'accompagnement des élèves au niveau supérieur par une même enseignante. Par exemple, une enseignante de 1<sup>re</sup> année enseignera l'année suivante à ces mêmes élèves en 2<sup>e</sup> année.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

**LOOPING 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> CYCLE**

**ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-BOIS**

Le *looping* se définit comme l'accompagnement des élèves au niveau suivant par un même enseignant.

À l'école de l'Orée-des-Bois, l'enseignant de la première année du cycle enseignera l'année suivante aux mêmes élèves et reprendra la boucle l'année suivante. Cela implique donc une planification sur 20 mois.

Le *looping* s'inscrit dans notre projet éducatif comme un des moyens choisis par l'équipe-école, dans le cadre des travaux du PEVR.

Le *looping* s'organise comme suit :

3<sup>e</sup> cycle : poursuite du *looping* déjà en marche

2<sup>e</sup> cycle : poursuite du *looping* déjà en marche

1<sup>er</sup> cycle : planification et début du *looping* (les enseignants de la 1<sup>re</sup> année du cycle en septembre 2018 suivront leurs élèves l'année suivante)

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

**LOOPING POUR TOUS LES POSTES AU PRIMAIRE (1<sup>er</sup> cycle)**

**ÉCOLE MGR-MONGEAU**

Le *looping* (ou l'organisation pédagogique pluriannuelle) se définit comme l'accompagnement des élèves au niveau supérieur par une même enseignante. Par exemple, une enseignante de 1<sup>re</sup> année enseignera l'année suivante à ces mêmes élèves en 2<sup>e</sup> année.

Le *looping* est partie prenante de notre projet éducatif.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### MATERNELLE POUR LES ÉLÈVES DE 4 ANS

#### ÉCOLE SAINT-LOUIS (Terrebonne)

La maternelle 4 ans à temps plein s'insère dans une offre de service déjà existante afin d'augmenter les possibilités de rejoindre la clientèle des milieux défavorisés dont le bagage d'expériences est parfois différent de celui qui est attendu par le milieu scolaire.

Le programme proposé se veut préventif, favorisant l'intervention précoce par le biais de la stimulation du développement global de l'enfant à travers le jeu. Il se veut aussi une expérience positive pour l'enfant et sa famille.

L'enseignante de la maternelle 4 ans aura donc la responsabilité :

- D'accueillir les familles afin d'établir une relation positive avec le milieu scolaire.
- De témoigner d'une sensibilité à l'égard des enfants en étant à l'écoute de leurs besoins et en proposant des défis réalistes pour un enfant de 4 ans.
- De planifier des activités stimulantes qui feront vivre des succès, donneront le sentiment de compétence et susciteront le plaisir d'apprendre.
- D'observer pour guider les interventions et mettre en place des actions qui assureront la progression des enfants dans leur développement.
- De transmettre des informations aux parents sous différentes formes afin de mettre en valeur le travail de l'enfant.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### PÉDAGOGIE ALTERNATIVE

#### ÉCOLE HENRI-BOURASSA ET SOLEIL-DE-L'AUBE

Pour enseigner au projet alternatif de l'école Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube, l'enseignant doit adhérer au projet éducatif de l'école et à la philosophie qui la sous-tend telle que définie dans le document Mission de l'école Soleil-de-l'Aube, dont voici quelques éléments :

- Le partage des tâches s'effectue dans un cadre de coéducation et de cogestion avec les parents, la direction, les enseignants, les élèves.
- Les élèves sont regroupés sans égard au niveau scolaire ou à l'âge pour réaliser des activités quotidiennes ponctuelles résultant d'une concertation de tous les intervenants de l'école (équipe-école, enfants, parents).
- La différenciation pédagogique est à la base du travail de l'enseignant. Le développement du matériel didactique, de même que l'organisation et la planification pédagogiques se font en fonction des rythmes et styles d'apprentissage des élèves et non en fonction d'une collection de matériel didactique externe.
- Les membres de l'équipe-école s'impliquent en investissant le temps et les énergies nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de l'école; par exemple, rencontres de comités en soirée avec les parents, fin de semaine d'entrevues d'admission, camp de deux jours aux deux ans. Également, l'enseignant doit prendre en charge un comité d'enfants multiâge qui s'engage envers son école.
- L'enseignant dispense des cours à des élèves n'appartenant pas exclusivement à son groupe repère. De plus, fréquemment, ces activités se déroulent en présence de parents dans un esprit communautaire;
- L'école applique un modèle de gestion de classe impliquant des élèves de différents niveaux (multiâge).
- La majeure partie de l'enseignement et de la gestion de classe se fait en appliquant la pédagogie ouverte et en développant les talents de Taylor. Ces derniers sont également évalués au bulletin.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### PÉDAGOGIE ALTERNATIVE

### ÉCOLE LÉOPOLD-GRAVEL

Pour enseigner au projet alternatif à l'école primaire Léopold-Gravel, l'enseignant doit adhérer au projet éducatif de l'école et à la philosophie qui la sous-tend, à savoir :

- Le partage des tâches s'effectue dans un cadre de coéducation et de cogestion entre les enseignants, les élèves, les parents et la direction.
- Les élèves sont regroupés sans égard au niveau scolaire ou à leur âge pour réaliser des activités quotidiennes ponctuelles résultant d'une concertation de tous les intervenants de l'école (équipe-école, enfants, parents).
- La différenciation pédagogique est à la base du travail de l'enseignant. Le développement du matériel didactique, de même que l'organisation et la planification pédagogiques se font en fonction des rythmes et styles d'apprentissage des élèves et non en fonction d'une collection de matériel didactique externe. L'approche par projet est préconisée et part de l'idée que l'enfant travaille davantage et mieux lorsqu'il choisit un sujet qui correspond à ses besoins, ses intérêts et ses préoccupations.
- Les membres de l'équipe-école s'impliquent en investissant le temps et les énergies nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de l'école alternative; par exemple, rencontres de comités en soirée avec les parents, fin de semaine d'entrevues d'admission, activités communes avec les familles. Également, l'enseignant doit prendre en charge un comité d'enfants multiâge qui s'engage envers son école. L'environnement et les activités intergénérationnelles sont deux priorités pour le volet alternatif de l'école Léopold-Gravel.
- L'enseignant dispense des cours à des élèves n'appartenant pas exclusivement à son groupe repère. De plus, fréquemment, ces activités se déroulent en présence de parents dans un esprit communautaire.
- L'école applique un modèle de gestion de classe impliquant des élèves de différents niveaux (multiâge).
- La majeure partie de l'enseignement et de la gestion de classe se fait en appliquant la pédagogie ouverte et en s'appuyant sur le modèle de l'autoformation assistée. Ce modèle reconnaît que l'être humain a le désir et le pouvoir de se développer intégralement. Par le fait même, on considère l'élève comme étant capable de faire les bons choix pour réaliser des apprentissages durables et signifiants.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PLEIN AIR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

#### ÉCOLE GAREAU

Puisque nous manquons d'espace intérieur pour recevoir la totalité des groupes en gymnase, un projet plein air se vit à l'école Gareau.

Le spécialiste manifeste donc un intérêt marqué pour les activités sportives et le plein air. Ainsi, le spécialiste aura à planifier différentes SAÉ qui se vivront à l'extérieur. Certaines activités telles que l'initiation au ski alpin et à la planche à neige, le golf, la raquette, le cross-fit hivernal et le ballon-balai sont vécues par les enfants. Évidemment, outre les périodes associées au plein air, le spécialiste en éducation physique comble sa tâche en enseignant au gymnase.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROGRAMME D'ENRICHISSEMENT EN ANGLAIS, DU PRÉSCOLAIRE À LA 6<sup>e</sup> ANNÉE ET ÉCOLE SCP (SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF)

#### ÉCOLE DE LA PAIX

Le projet d'enrichissement de l'anglais s'adresse à tous les élèves de l'école, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

Préscolaire : 2 périodes de 30 minutes par cycle de 10 jours

1<sup>er</sup> cycle : 4 périodes de 54 minutes par cycle de 10 jours

2<sup>e</sup> cycle : 5 périodes de 54 minutes par cycle de 10 jours

5<sup>e</sup> cycle : 7 périodes de 54 minutes par cycle de 10 jours

6<sup>e</sup> année : 1 cycle de 5 jours en anglais et 1 cycle de 5 jours en français (2 groupes)  
5 mois en anglais / 5 mois en français (1 groupe)

En cours d'année, les titulaires, en collaboration avec le spécialiste en anglais, sont appelés à planifier au moins une activité ou une sortie éducative en anglais.

École SCP (soutien au comportement positif) :

L'adhésion à la philosophie SCP est requise.

Année 1 de l'implication du soutien au comportement positif; Tous les intervenants seront impliqués dans l'enseignement des plans de leçon de comportement et dans la compilation des comportements.

Pour plus d'informations : <https://scp-pbis.com/>

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROGRAMME D'ENRICHISSEMENT EN ROBOTIQUE POUR LES ÉLÈVES DE 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### ÉCOLE LE BOURG-NEUF

Ce projet d'enrichissement permet à l'élève d'expérimenter la démarche de résolution de problèmes dans un contexte ludique qui dépasse le cadre standard de l'enseignement traditionnel.

En faisant le choix de la robotique comme projet d'enrichissement, nous souhaitons favoriser la motivation et l'estime de soi, particulièrement chez les garçons.

Les jeunes sont amenés à travailler des concepts de base au niveau des mathématiques, des sciences et technologies, en plus de les mettre en situation de résolution de problème.

Le titulaire de la classe sera supporté par une ressource extérieure avec qui il devra collaborer. En plus d'avoir un intérêt pour la robotique, il devra avoir le souci de mettre en place divers projets en suivi aux apprentissages réalisés.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE – CIRQUE À L'ÉCOLE

#### ÉCOLE DE LA SOURCE

L'école primaire de la Source offre aux élèves de tous les niveaux un programme d'enseignement en éducation physique dans le domaine du cirque, soit dans le cadre des thèmes tels que l'acrobatie, la jonglerie, l'équilibre, la technique aérienne, etc.

Ce programme comprend la réalisation de deux spectacles (en décembre et à la fin de l'année scolaire) qui peuvent se dérouler en soirée et la fin de semaine. Dans ce cas, les dispositions de l'entente nationale s'appliquent.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROGRAMME INTENSIF D'ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE (PIEP) – SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

#### ÉCOLE LÉOPOLD-GRAVEL

Au programme intensif en éducation physique (PIEP), l'élève reçoit cinq périodes d'éducation physique par semaine. De plus, le programme prévoit 2 séjours extérieurs de 3 jours et 2 nuits par année, de même qu'un minimum de 5 sorties à la piscine et 2 sorties de ski de fond.

Le spécialiste en éducation physique pourrait :

- Vivre les projets suivants avec les élèves : orientation, natation, escrime, « step », ski de fond, cirque (spectacle), cardio plein air et vélo.
- Enseigner en « team » avec le titulaire deux périodes par semaine et travailler en étroite collaboration avec ce même titulaire pour une période d'éducation physique par semaine.
- Organiser les divers projets de séjours extérieurs et de sorties particulières (natation et ski de fond).
- Planifier, organiser et participer aux 4 camps (d'une durée de 3 jours et 2 nuits chacun) prévus au programme.
- Enseigner à des groupes PIEP, mais également à des groupes de l'adaptation scolaire, de l'alternatif et aux élèves athlètes.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'Instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## **AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019**

### **INFORMATIONS**

**PROGRAMME INTENSIF D'ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE (PIEP) –  
TITULAIRE 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CYCLES**

**ÉCOLE LÉOPOLD-GRAVEL**

Au programme intensif en éducation physique, l'élève reçoit 5 périodes d'éducation physique par semaine.

De plus, le programme prévoit que le titulaire accompagne ses élèves aux 2 séjours de 3 jours et 2 nuits par année, l'un en août, l'autre en février ou en mai, de même qu'à un minimum de 5 sorties à la piscine et 2 sorties de ski de fond ou de ski alpin.

L'enseignant titulaire réalise 2 périodes par semaine en coenseignement avec le spécialiste d'éducation physique et anime 1 période d'activité physique seul en gymnase avec ses élèves.

L'enseignant titulaire participe et contribue à l'organisation et à la logistique des séjours et des sorties et s'implique dans le processus d'admission au programme.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### PROJET ART DRAMATIQUE ET MULTIMÉDIA – 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### ÉCOLE AU POINT-DU-JOUR

À l'école au Point-du-Jour, l'orientation pédagogique auprès des groupes de 6e année vise principalement à permettre aux élèves de développer l'ensemble des facettes de leur personnalité en enrichissant leur formation et à mieux les préparer pour le passage primaire-secondaire.

Deux volets seront favorisés : les arts dramatiques ou le multimédia.

#### Multimédias :

- Développer la communication, les relations interpersonnelles et la coopération chez les élèves.
- Le projet pourrait se déployer dans le cadre d'une radio étudiante, d'un journal d'école, d'un projet spécifique en informatique ou d'analyse d'outils de communication.

#### Arts dramatiques :

- Développer la créativité par l'interprétation de différents personnages et par de l'improvisation
- Explorer différents types de textes
- Faire des exercices d'articulation et d'exploration de la voix
- Participer à des minipièces de théâtre ou une grande pièce de théâtre
- Explorer les domaines connexes des arts de la scène.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

**PROJET D'ACTIVITÉS PHYSIQUES (PAP) -  
6<sup>e</sup> année, tous les groupes**

**ÉCOLE DE LA SEIGNEURIE**

- Tous les groupes de 6<sup>e</sup> année régulier ont 1 cours d'éducation physique additionnel par semaine
- 6 à 8 activités physiques spéciales gratuites d'une demi-journée, principalement en plein air. La participation du titulaire du groupe à ces activités est exigée. L'enseignant doit avoir un intérêt à vivre des activités à l'extérieur, tout au long de l'année.
- Participation à des tournois sportifs intergroupes

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROJET D'ACTIVITÉS SPORTIVES (PAS) - 6<sup>e</sup> année, groupes réguliers

#### ÉCOLE DE LA SEIGNEURIE

Issu d'un partenariat entre les enseignants d'éducation physique et les titulaires des groupes réguliers, le projet permettra d'être en concordance avec la vision ministérielle ; adopter un mode de vie sain et actif. Le projet vise 2 groupes de 26 élèves. En plus des 2 cours d'éducation physique réguliers, ils auront un cours d'éducation physique additionnel par semaine qui résulte en deux périodes libres en après-midi, une fois par semaine. Une fois par mois, il y aura une activité en plein-air pilotée conjointement par l'enseignant en éducation physique et le titulaire. Il y aura donc, 6 à 8 activités physiques spéciales gratuites d'une demi-journée.

Nos objectifs:

- Profiter des bienfaits associés à la pratique régulière d'activités physiques
- Développer la capacité de relaxation et de gestion du stress.
- Développer l'endurance cardiovasculaire et la vigueur musculaire

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROJET D'ACTIVITÉS SPORTIVES (PAS) : MOTRICITÉ AU PRÉSCOLAIRE ET VÉLO AU PRIMAIRE

#### ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-BOIS

Au préscolaire, coenseignement 30 minutes supplémentaires par semaine par groupe avec le titulaire de la classe. Des activités de motricité globale sont organisées en collaboration avec un ergothérapeute afin de mieux développer cette compétence chez nos élèves du préscolaire et permettre ainsi une progression optimale de leur motricité, tant fine que globale.

Pour les élèves du primaire, des activités de vélo sont organisées lors des cours d'éducation physique et en parascolaire. L'enseignant d'éducation physique est responsable d'organiser des activités favorisant l'utilisation maximale de l'équipement de cyclisme à l'école.

Ces activités s'inscrivent dans le projet éducatif de l'école.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

PROJET D'ENRICHISSEMENT (INFORMATIQUE, SCIENTIFIQUE, SPORTS) - 6<sup>e</sup> ANNÉE

ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL

Dans le cadre des programmes d'enrichissement proposés aux élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école l'Arc-en-ciel, chaque titulaire sera responsable des volets offerts et décrits ci-dessous.

Ces programmes se réaliseront à raison de deux périodes par semaine. Chaque élève vivra l'ensemble des projets.

### Volet informatique

Ce volet offre aux élèves d'explorer les différentes facettes qu'offrent les technologies de l'information en tant qu'outil pour créer et s'exprimer. Ces groupes d'élèves ont un programme bonifié comprenant un volet informatique-robotique et multimédia. Les activités pédagogiques sont à développer.

### Volet scientifique

Ce volet permet à l'élève d'apprendre différentes expériences scientifiques. Il permet la participation à certaines activités extérieures. Les élèves participent aux divers concours en science. Les activités pédagogiques sont à développer.

### Volet sports

Ce volet offre aux élèves la possibilité de pratiquer une activité midi en lien avec le programme d'éducation physique et à la santé. De plus, des sorties éducatives sont organisées pour ce volet.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

PROJET D'ENRICHISSEMENT DU PROGRAMME D'ANGLAIS LANGUE SECONDE (PEPALS) – 6<sup>e</sup> ANNÉE

ÉCOLE ENTRAMIS, JEAN-DUCEPPE, LA TOURTERELLE, LE RUCHER ET VALMONT-SUR-PARC

**L'école Le Rucher** offre aux élèves de 6<sup>e</sup> année un programme d'enrichissement en anglais réparti en trois étapes. Chacun des trois groupes concernés reçoit 1/3 de son année scolaire en anglais et 2/3 de l'année pour l'ensemble des autres matières. Le titulaire enseigne toutes les matières prévues à la grille-matières (sauf musique, anglais et éducation physique), et ce, même s'il n'enseigne qu'un tiers de l'année à chacun des trois groupes. Le travail d'équipe entre les deux enseignants du régulier est donc essentiel. Le titulaire est également impliqué dans tous les plans d'intervention des élèves de 6<sup>e</sup> année.

**A l'école Jean-Duceppe**, il y aura une classe de 6<sup>e</sup> année PEPALS : 5 mois seront consacrés aux matières scolaires et 5 mois seront consacrés à l'apprentissage de l'anglais.

**L'école la Tourterelle** a une classe de 6<sup>e</sup> année PEPALS : 5 mois sont consacrés aux matières scolaires et 5 mois sont consacrés à l'apprentissage de l'anglais.

**L'école Valmont-sur-Parc** a une classe de 6<sup>e</sup> année PEPALS : 5 mois sont consacrés aux matières scolaires et 5 mois sont consacrés à l'apprentissage de l'anglais.

**L'école Entramis** offre un projet PEPALS pour tous les groupes de 6<sup>e</sup> année. La formule du projet est 1 semaine / 1 semaine. Le titulaire de 6<sup>e</sup> année et le spécialiste enseignent à tous les élèves de 6<sup>e</sup> année. Nous favoriserons le coenseignement.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### PROJET D'ENRICHISSEMENT DU PROGRAMME D'ANGLAIS LANGUE SECONDE (PEPALS) - 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### ÉCOLE BERNARD-CORBIN

Le projet d'enrichissement en anglais langue seconde se divise en deux volets :

- un volet **intensif** pour un groupe (14 périodes d'anglais pendant 3 journées)
- un volet **enrichi** pour deux autres groupes prévus (1 jour par semaine)

La direction demande aux enseignants du même niveau de travailler en équipe pour la planification de l'enseignement et l'évaluation des apprentissages. Il est aussi très recommandé que la communication s'établisse avec les enseignants du même cycle sur les programmes d'enseignement.

#### Modalité de fonctionnement dans l'organisation de l'enseignement

- La titulaire de 6<sup>e</sup> année du groupe d'anglais enrichi enseignera l'ensemble des matières autres que l'anglais, 4 jours par semaine. (La 5<sup>e</sup> journée étant réservée à l'anglais).
- L'enseignante spécialiste en anglais du groupe intensif (3 jours par semaine) est titulaire du groupe et elle complète sa tâche dans deux autres groupes de 6<sup>e</sup> année (1 jour par semaine dans chacun des 2 groupes).
- Les titulaires de 6<sup>e</sup> année des groupes d'anglais enrichi enseigneront dans chacune de leur classe l'ensemble des matières autres que l'anglais (4 jours par semaine).
- Les titulaires de 6<sup>e</sup> année des groupes d'anglais enrichi se répartissent les matières suivantes : français, mathématiques, sciences et technologie, univers social, éthique et culture religieuse qu'ils enseigneront au groupe intensif pour la valeur d'une journée de classe.
- Dans le cas où l'une d'entre elles quitte l'école, il faudra que les nouveaux enseignants conviennent de ce fonctionnement.
- L'école Bernard-Corbin favorise une approche différenciée au 3<sup>e</sup> cycle.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROJET D'ENRICHISSEMENT DU PROGRAMME D'ANGLAIS LANGUE SECONDE (PEPALS) - PROGRAMME D'ANGLAIS INTENSIF

#### ÉCOLES L'ARC-EN-CIEL ET LE BOURG-NEUF

Ces écoles offrent un programme intensif d'anglais.

Deux groupes de 6<sup>e</sup> année vivront le PIA de la façon suivante :

- 50 % de l'horaire hebdomadaire avec le titulaire;
- 50 % de l'horaire hebdomadaire avec le spécialiste en anglais.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

**PROJET D'ENRICHISSEMENT DU PROGRAMME D'ANGLAIS LANGUE SECONDE (PEPALS) -  
PROJET TIC (Technologies de l'information et communications) – ENSEIGNANTS SPÉCIALISTES**

#### ÉCOLE LE RUCHER

Dans le cadre du programme d'enrichissement de l'anglais PÉPALS, les élèves de 6e année sont invités à utiliser les technologies de l'information pour la réalisation de leur projet. Le projet TIC-PÉPALS permet aux élèves d'exploiter et d'intégrer les technologies de l'information et des communications à travers les multiples disciplines et activités de la classe. Le traitement de texte, les diaporamas, le montage vidéo simple sont quelques-uns des outils utilisés par les élèves.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

#### PROJET RÉGIONAL S'ADRESSANT À DES ÉLÈVES ATHLÈTES DU 3<sup>e</sup> CYCLE

#### ÉCOLES LA TOURTERELLE ET LÉOPOLD-GRAVEL

L'école Léopold-Gravel et l'école la Tourterelle offrent à des élèves athlètes du 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) de la MRC de L'Assomption et de la MRC des Moulins un projet de formation permettant d'allier études et entraînement sportif. L'horaire de l'élève est comprimé afin de favoriser son entraînement en après-midi, cinq jours par semaine, 180 jours du calendrier scolaire de l'école. Le titulaire pourrait compléter sa tâche auprès d'élèves d'autres groupes et faire à quelques reprises la visite des plateaux d'entraînement.

Le titulaire affecté à ce programme manifeste de l'intérêt pour l'activité physique. Ce titulaire assume l'enseignement des matières prévues au programme.

Ces élèves athlètes reçoivent par les spécialistes, des périodes d'enseignement en anglais et en éducation physique et à la santé. De plus, l'école la Tourterelle offre des périodes d'enseignement en musique alors que l'école Léopold-Gravel offre des périodes d'enseignement en art dramatique et en arts plastiques.

Outre le temps d'enseignement, le titulaire devra assurer auprès de ces élèves athlètes des activités telles que mise à niveau, récupération, études dirigées, méthodologie du travail intellectuel, activités, surveillance, encadrement, etc.

Il devra également maintenir des liens de collaboration avec les associations partenaires.

A l'école la Tourterelle, les enseignants de ce programme feront du *looping*. Le *looping* (ou l'organisation pédagogique pluriannuelle) se définit comme l'accompagnement des élèves au niveau supérieur par une même enseignante. Par exemple, une enseignante de 5<sup>e</sup> année enseignera l'année suivante à ces mêmes élèves en 6<sup>e</sup> année.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

PROJET SCP (SOUTIEN AUX COMPORTEMENTS POSITIFS) ET PROJET « ÇA BOUGE »

ÉCOLE DE L'AUBIER

Projet SCP (soutien au comportement positif):

L'équipe-école est engagée dans une démarche basée sur le modèle de réponse à l'intervention (RAI) qui restructure la gestion des comportements, tant dans l'école que dans les classes, en utilisant un ensemble de pratiques et de stratégies éducatives afin d'une part, de prévenir et de gérer efficacement les écarts de conduite des élèves et d'autre part, établir et maintenir un environnement favorisant l'enseignement et l'apprentissage. L'enseignant doit adhérer aux orientations de ce projet.

Projet « Ça bouge » :

Tous les enseignants ont 4 après-midis de libération en équipe-niveau durant l'année scolaire pour permettre des formations, du temps de planification et de l'arrimage interniveau. Pour permettre cette libération, l'horaire d'enseignement a été augmenté de 3 minutes par jour.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### PROJETS SPORTS, ARTS ET MULTIMÉDIA – 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### ÉCOLE AU POINT-DU-JOUR ET JEAN-DUCEPPE

À l'école au Point-du-Jour, l'orientation pédagogique auprès des groupes de 6<sup>e</sup> année vise principalement à permettre aux élèves de développer l'ensemble des facettes de leur personnalité en enrichissant leur formation et à mieux les préparer pour le passage primaire-secondaire.

Deux volets seront favorisés : le sport ou le multimédia.

#### Multimédias :

- Développer la communication, les relations interpersonnelles et la coopération chez les élèves.
- Le projet pourrait se déployer dans le cadre d'une radio-étudiante, d'un journal d'école, d'un projet spécifique en informatique ou d'analyse d'outils de communication.

#### Sport :

- Participation à des jeux d'équipe
- Entraînement individuel
- Création de jeux et expérimentation
- Planification d'un projet de sorties en lien avec le thème

À l'école Jean-Duceppe, il y aura 3 classes de 6<sup>e</sup> année avec des volets sports, arts et multimédia.

Chaque titulaire sera responsable de faire vivre à son groupe, 2 périodes/semaine de 30 minutes d'activités physiques.

Des arts plastiques, de l'art dramatique et un volet multimédia viendront s'ajouter aux projets déjà vécus dans les classes. Un travail de collaboration avec le Créalab\* de Repentigny est prévu (2 ou 3 sorties).

\*La Ville de Repentigny inaugurerait le 20 avril 2017 son tout nouveau médialab baptisé **Créalab**, un laboratoire multimédia destiné aux élèves du secondaire, cégep et université ainsi qu'aux jeunes entrepreneurs. Il est équipé de technologies de création et fabrication numériques, de l'infographie au montage vidéo en passant par l'impression 3D et la composition musicale.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.

## AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

### INFORMATIONS

SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ  
SPORTS ET PLEIN AIR

ÉCOLE LA MENNAIS

Dans le cadre des programmes d'enrichissement proposés aux élèves de 6<sup>e</sup> année, le SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE est coresponsable, avec le titulaire de classe, de l'option SPORTS et PLEIN AIR à laquelle l'élève adhère par choix.

#### Option sports – plein air

Cette option exige une approche pédagogique qui nécessite pour le spécialiste d'éducation physique et à la santé de travailler en étroite collaboration avec le titulaire à des projets de nature interdisciplinaire. Elle permet l'apprentissage de différentes techniques et stratégies de jeu ainsi que la participation FRÉQUENTE à des activités extérieures. Pour 2018-2019, de nombreuses activités qui étaient facturées aux parents ne pourront se tenir : le spécialiste d'éducation physique et à la santé devra donc recourir à d'autres activités sans cout pour les parents (par ex. karaté, vélo, course et défi d'Émilie, activités exploitant nos plateaux sportifs intérieurs et extérieurs, etc.)

Le spécialiste manifeste donc un intérêt marqué pour les activités sportives et le plein air et travaille en étroite collaboration avec le titulaire pour intégrer ces apprentissages aux autres matières. Les élèves reçoivent 9 périodes par cycle de 10 jours en éducation physique ou plein air données par le spécialiste. Évidemment, outre les périodes associées au projet, le spécialiste en éducation physique comble sa tâche en enseignant aux autres groupes de l'école.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.



# AFFECTATION DES ENSEIGNANTS 2018-2019

## INFORMATIONS

### TITULAIRE EN 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### OPTIONS ANGLAIS-ART DRAMATIQUE / ANGLAIS-ARTS ET COMMUNICATION / SPORT ET PLEIN AIR / SCIENCES

#### ÉCOLE LA MENNAIS

Dans le cadre des programmes d'enrichissement proposés aux élèves de 6<sup>e</sup> année, le titulaire de chaque classe est responsable de l'une des options ci-dessous à laquelle l'élève adhère par choix.

#### **Option anglais-art dramatique**

Cette option demande une approche pédagogique permettant au titulaire ainsi qu'aux spécialistes en art dramatique et en anglais de travailler en étroite collaboration à des projets de nature interdisciplinaire. L'horaire prévoit 14 périodes spécialistes (cycle de 10 jours), dont 5 durant lesquelles le titulaire devra travailler avec un des spécialistes rattachés au projet.

Outre l'approfondissement des connaissances en anglais, elle permet de développer des habiletés artistiques dans un contexte d'apprentissage par projet. Le titulaire enseignera le volet arts plastiques en plus de collaborer aux autres volets d'arts. Réalisation possible d'un film de Noël, production d'un spectacle de fin d'année, participation à la vie culturelle du milieu ainsi que ligue d'improvisation sont au menu.

#### **Option anglais-arts et communication**

Cette option demande une approche pédagogique permettant au titulaire ainsi qu'aux spécialistes en art dramatique et en anglais de travailler en étroite collaboration à des projets de nature interdisciplinaire. L'horaire prévoit 10 périodes spécialistes (cycle de 10 jours), dont une (en présence d'élèves) durant lesquelles le titulaire devra travailler avec un des spécialistes rattachés au projet. Il participe à l'élaboration d'un spectacle de fin d'année avec tout ce que cela implique comme préparation ainsi que, possiblement, un film de Noël. De plus, le titulaire doit assumer minimalement deux périodes d'arts et communication (fixes à l'horaire). Il sera appelé à utiliser les logiciels suivants : *Adobe Element Premier* (montage vidéo), *Picasa*, suite *Office* (*Word*, *Excel*, *Powerpoint*, etc.), *Active inspire*, etc.

Outre l'approfondissement des connaissances en anglais, cette option permet d'approfondir les connaissances et habiletés technologiques (ordinateur, montage vidéo, caméra vidéo et photo, robotique...) dans un contexte d'apprentissage par projet. L'option permet également de développer des compétences en arts visuels (peinture, papier mâché, dessin, etc.) Le titulaire devra donc être à l'aise avec les outils technologiques puisque les élèves utilisent les TICs quotidiennement et manifester un grand intérêt pour l'enseignement des arts plastiques.

#### **Option sports et plein air**

Cette option exige une approche pédagogique qui nécessite pour le titulaire de travailler en étroite collaboration avec le spécialiste d'éducation physique et à la santé à des projets de nature interdisciplinaire. Elle permet l'apprentissage de différentes techniques et stratégies de jeu. Il est à noter que la majorité des activités se déroulent à l'extérieur, peu importe la température (par ex. raquette nordique, vélo de montagne, etc.). Elle propose également un programme de conditionnement physique et d'évaluation périodique. Le titulaire doit donc manifester un intérêt marqué pour les activités sportives et le plein air.

Les élèves reçoivent 9 périodes par cycle de 10 jours en éducation physique ou plein air données par le spécialiste. Le titulaire affecté à ce projet sera appelé à collaborer en « team » avec ce dernier durant quatre de ces périodes.

#### **Options sciences (possibilité de classe-cycle 3e cycle)**

Cette option commande une approche pédagogique permettant au titulaire d'intégrer les activités scientifiques aux autres disciplines (lecture, écriture, mathématique, etc.). C'est en s'engageant dans différents types de démarches (questionnement, observation méthodique, tâtonnement, vérification expérimentale, etc.), à travers l'exploration de problématiques tirées de son environnement, que l'élève sera graduellement amené à mobiliser les modes de raisonnement auxquels font appel l'activité scientifique et l'activité technologique, à comprendre la nature de ces activités et à acquérir les langages qu'elles utilisent. Cinq périodes par cycle de 10 jours seront consacrées aux sciences et à la technologie (blocs de périodes campés dans l'horaire). Enfin, le titulaire intéressé à ce projet fera preuve de curiosité, de créativité et d'un intérêt marqué pour la science et la technologie. Notre toit vert figurera d'ailleurs comme l'un des projets d'apprentissages (autres projets scientifiques au goût du titulaire). Le titulaire est appelé à donner vie à cette option et à collaborer étroitement avec la conseillère pédagogique en sciences et technologie.

Les informations transmises sur ce poste sont en lien soit avec la grille-matière, soit avec le plan de réussite lui-même en lien avec le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

Dans ce cadre, la direction de l'établissement est en mesure de proposer ou de prescrire une ou plusieurs activités de perfectionnement.

Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement si des renseignements complémentaires s'avéraient utiles à votre compréhension.